

# Éditorial

## Dans les tumultes du Liban d'aujourd'hui, y a-t-il encore une place à la citoyenneté ?

Les jeunes rédacteurs du *Nous* ont fait le choix du thème du dossier de ce numéro : l'*Attitude citoyenne*. Divers articles brossent avec compétence les contours de cette notion, facile à définir et à décrire, difficile à vivre et à pratiquer surtout dans notre Liban d'aujourd'hui, malmené par les comportements de ses fils sur le plan civique et social, tiraillé par les intérêts politiques les plus excessifs. La citoyenneté exige l'appartenance d'un peuple, vivant dans une région géographique déterminée, à une même Nation, sa soumission à une même Constitution, aux mêmes droits, devoirs et institutions. Il s'agit d'une donnée couramment admise et une réalité politique à mettre en œuvre. Toutefois cette notion, dans le contexte libanais, souffre de plusieurs maux qui menacent son existence même. Nous partageons deux de ces *tares* avec d'autres nations, les deux autres nous sont spécifiques.



### L'intérêt commun et l'intérêt particulier

Le premier de ces maux est que nous plaçons notre intérêt particulier avant l'intérêt commun, ou, nous ne considérons pas que le bien commun est une valeur qui mérite notre adhésion. Ce qui prévaut ce sont nos droits en oubliant beaucoup de nos devoirs envers les autres. Nous avons le droit de prendre la parole et nous oublions notre devoir d'écouter les autres.

Au sein du Collège, il arrive que nous ne respectons ni droits ni devoirs ; ainsi lorsque l'on s'adonne au bavardage ou au chahut, nous oublions les droits des autres à de bonnes conditions de travail, et notre devoir envers nous-mêmes dans notre métier d'élève apprenant.

Nous clamons la citoyenneté tout en sachant que le respect des espaces communs comme la classe ou la cour de récréation, ainsi que des espaces publics comme les routes et les places demeure bafoué. Les visiteurs étrangers de notre pays, si chanté comme le plus beau des pays sont étonnés de notre laxisme dans ce domaine. Et que vive la citoyenneté!

### L'allégeance à la Nation

Le deuxième de ces maux est l'allégeance, non pas à la Nation, mais à la parole d'un chef ou d'un *zaim* ; ce n'est pas pour dire que le chef est mauvais ou pour tenter de l'écartier, mais pour souligner que la citoyenneté exige de tout individu le discernement entre les choix possibles, pour évaluer, peser et mesurer rationnellement ce qui est bon ou mauvais.

La citoyenneté exige de référer à des valeurs comme la liberté et la justice. Il est alors possible de discuter ou de dialoguer avec sérénité : la Nation est construite sur un système démocratique dans lequel l'individu n'est plus un asservi mais un sujet de la Nation, un sujet libre.

### La communauté religieuse au service de la Nation

Le troisième mal, propre au Liban et qui menace sérieusement la pratique de la citoyenneté est ce que nous appelons le confessionnalisme qui incite chaque membre d'une communauté religieuse à sentir qu'il appartient exclusivement à cette communauté et non pas à la Nation et à l'État qui la transcendent.

Toutefois, la Constitution libanaise défend la liberté des communautés religieuses et leur donne des droits pour que chacune se sente en sécurité.

Le confessionnalisme trouve son fondement dans l'utilisation de la religion à des fins particulières ou encore dans la perception identitaire sous un pur aspect religieux et communautaire. Le confessionnalisme pousse au repli sur soi-même, à la considération de l'autre comme ennemi au lieu de le voir comme partenaire différent, à cultiver les préjugés contre autrui. Tout cela mène à l'intolérance ou à des peurs de tous genres. De ce fait, l'allégeance n'est plus à la Nation qui unit la multitude, mais à des nations étrangères auprès desquelles l'on cherche la protection et le secours sans en mesurer les conséquences sur la patrie.

### L'État de droit

Un quatrième mal guette notre pays, il s'agit de la corruption étatique et sociale qui mine l'esprit citoyen et le système politique qui repose en principe sur l'équilibre entre les droits et les devoirs de chacun. Cette corruption, nous pouvons la résumer ainsi : *vous ne méritez pas tel droit, vous devez alors l'acheter...* et tous les moyens sont bons ! C'est l'allégeance à l'esprit confessionnel, au *zaim* qui promeut le favoritisme et le clientélisme. Ce n'est plus le mérite et le droit qui fondent les relations sociales mais le népotisme.

### Relevons le défi

Ces différentes menaces à la citoyenneté ne peuvent nous mener qu'à relever encore une fois le défi. Relever le défi commence au Collège ; la société et la famille ont leurs rôles respectifs. Relever le défi, c'est nous laisser imprégner et éduquer par les valeurs civiques et sociales : respecter les droits et les devoirs, participer à la vie politique et syndicale, à la paix sociale et à l'unité, respecter la propriété, et pour l'élève, remplir son contrat d'élève, pour le délégué de classe, assumer son rôle comme il faut, promouvoir l'égalité, la solidarité, la participation de tous à la justice.

Pour nous à Jamhour, nous avons une panoplie d'activités sociales par lesquelles nous apprenons la solidarité afin de vivre intensément notre engagement citoyen et édifier une culture commune : celle du Liban.



Illustration : Cynthia Aramouni - SGI

Salim Daccache, s.j.  
Recteur